

LOI DE FINANCES POUR 2025 - MARCHÉ DES ENTREPRISES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CV071	1 jour	Bases	Classe virtuelle	112,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 10/06/2025 au 10/06/2025

OBJECTIFS

- Analyser les changements de fiscalité et de prélèvements sociaux
- Intégrer les nouveautés dans sa stratégie de conseil
- Optimiser ses conseils aux clients dans le cadre des évolutions fiscales

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Un groupe de participant réduit pour favoriser les échanges et les interactions.
Une approche opérationnelle afin de favoriser un intégration rapide du contenu de la formation dans l'activité professionnelle.
Une formation 100% en ligne.

Formateur(s) :

Cette formation est dispensée par un professionnel de l'assurance du patrimoine, formateur expert de l'Iffpass.

PROGRAMME

- A. Barème d'imposition sur les revenus 2025
- B. Dispositions en faveur des entreprises
- C. Dispositions en défaveur des entreprises
- D. Conseils pour optimiser les changements de fiscalité et prélèvements sociaux

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Conseillers patrimoniaux
Chargés de clientèle particuliers professionnels et entreprises
Entreprises
Intermédiaires d'assurances

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

112,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 02/02/2026 à 10:02